



Agir pour un Environnement et un Développement Durables

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel : 07 82 42 05 63

Courriel : ae2d.eco@gmail.com - Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère.
Association lauréate des trophées bretons du Développement Durable 2006 & 2007

INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2020

Le mardi 14 décembre 2021 à 18h00

Salle de réunion du gymnase Tissot , rue du Stiffelou à Brest

Ordre du jour AG ordinaire :

- Rapports d'activité, financier, d'orientation et approbations de ces rapports
- Renouvellement du Conseil Collégial
- Questions diverses
- Petit buffet bio

En 2020, malgré les conditions sanitaires, AE2D a suivi des dossiers importants : eau, marées vertes, nucléaire civil et militaire, urbanisation et voirie, aménagement du Port de Brest, projet Celtic Connector, pollutions, déchets, etc., **Ces dossiers, et sans doute bien d'autres, nous mobiliseront en 2021.**

Cette invitation est adressée aux adhérent-e-s (à jour ou non) et aux sympathisant-e-s.

Cordialement,

Le Conseil Collégial : Marie-Louise URIEN, Marie-Thérèse GUYOMARC'H, Hubert PERSON, Jacques PERENNES, Jean-Michel HU, Cyrille LAYGUES.

PARTICIPATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et APPEL À COTISATIONS 2021

Votre soutien financier et votre aide seront les bienvenus afin de poursuivre nos actions.

A compléter et à adresser à AE2D - Locaux associatifs - 10 rue Hegel - 29200 BREST

Nom :Prénom :Tél. :

Adresse :

Courriel :

- Je soutiens financièrement les actions collectives d'AE2D et je verse Euros*
- J'adhère à AE2D et je verse une cotisation de Euros*
Minimum : 2 Euros (chômeurs, étudiants...); Normale : 10 Euros ; Soutien : 20 Euros et plus
- Je participerai à l'Assemblée Générale
- Je participerai à l'Assemblée Générale et je souhaite rejoindre le Conseil Collégial
- Je ne peux participer à l'Assemblée Générale et je donne pouvoir à :
- Je ne peux participer à l'Assemblée Générale et je souhaite rejoindre le Conseil Collégial
- Je fais les suggestions et les remarques suivantes :
.....
.....

* Votre don ou soutien (adhésion) donne droit à déduction fiscale à hauteur de 66 % du montant de votre versement.